

## SERVICE RETRAITES

### ANNEXE A LA CONVENTION D'ADHESION A LA MISSION COMPLEMENTAIRE A L'ASSISTANCE A LA FIABILISATION DES DROITS EN MATIERE DE RETRAITES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA GIRONDE

#### Grille tarifaire – Applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2025

Délibération DE-00064-2024 du 18 décembre 2024 du Conseil d'administration du  
Centre de Gestion de la Gironde

<b>NOMBRE D'AGENTS CNRACL au 31/12 de l'année précédente</b>	<b>BAREME TARIFICATION ANNUEL en euros</b>
1 à 3 agents	60
4 à 6 agents	120
7 à 9 agents	180
10 à 14 agents	280
15 à 19 agents	380
20 à 29 agents	580
30 à 59 agents	1 180
60 à 99 agents	1 980
100 à 149 agents	2 980
150 à 199 agents	3 980
200 à 250 agents	5 000
251 agents et plus	6 400

Le montant de la participation financière pourra être actualisé par le Conseil d'administration afin de couvrir l'évolution des charges de fonctionnement du service.